



SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé ; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY REQUIREMENT
CE DOCUMENT CONTIENT DES EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

By e-mail to: - Par courriel au :

Sara.Gould@tc.gc.ca

Attention: - Attention :
Barbara Gorman

Solicitation Closes - L'invitation prend fin

At - à: 2:00 PM / 14h00

On - le: April 09, 2024 / 09 avril 2024

Time Zone - Fuseau Horaire :

Eastern Daylight Time (EDT) / Heure avancée de l'Est (HAE)

Title - Sujet Ressources de Services d'application pour le Groupe des services numériques		Amendment No. - N° modif. 3
Solicitation No. N° de l'invitation T8080-230303	Date of Amendment Date de modification March 26, 2024 / 26 mars 2024	
Address enquiries to : - Adresser toute demande de renseignements à : Sara Gould		
E-Mail Address - Courriel: Sara.Gould@tc.ca		
Destination See herein - Voir aux présentes		

Instructions: Municipal taxes are not applicable. Unless otherwise specified herein all prices quoted must include all applicable Canadian customs duties, GST/HST, excise taxes and are to be delivered Delivery Duty Paid including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount of the Goods and Services Tax/Harmonized Sales Tax is to be shown as a separate item.

Instructions : Les taxes municipales ne s'appliquent pas. Sauf indication contraire, les prix indiqués doivent comprendre les droits de douane canadiens, la TPS/TVH et la taxe d'accise. Les biens doivent être livrés « rendu droits acquittés », tous frais de livraison compris, à la ou aux destinations indiquées. Le montant de la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée doit être indiqué séparément.

Delivery required Livraison exigée See herein - Voir aux présentes	Delivery offered Livraison proposée Not applicable - Sans objet
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print): La personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) :	
Name - Nom	Title - Titre
Signature	Date

QUESTIONS ET RÉPONSES À DDP ET AMENDEMENTS

Dossier: T8080-230303

Esprit d'initiative: Ressources de Services d'application pour le Groupe des services numériques

Publication de la DP: le 13 mars 2024

L'invitation prend fin: le 09 avril 2024, 14h00 HAE

CETTE MODIFICATION A CETTE SOLICITATION A POUR BUT DE:

1. Donner des précisions et répondre aux questions des fournisseurs éventuels

QUESTIONS ET RÉPONSES:

Question #	Questions et Réponses
Question 15	Nous aimerions savoir s'il existe un fournisseur qui fournit / a fourni au cours des 24 derniers mois des services similaires pour ce besoin? Dans l'affirmative, pouvez-vous nous communiquer le nom du fournisseur, la valeur du contrat, le niveau d'effort estimé, la durée (de mm/aaaa à mm/aaaa) et si ce fournisseur est invité?
Réponse 15	Le Canada a examiné votre demande. Voir la modification 1, article 3.
Question 16	<p>Pour répondre au critère OO1, le soumissionnaire doit démontrer, à l'aide de trois (3) références de contrat, son expérience de la prestation de services professionnels en informatique dans le cadre de l'arrangement en matière d'approvisionnement pour Services professionnels en informatique centrés sur les tâches (SPICT), où chaque contrat de référence a été actif pendant au moins un (1) an au cours des trois (3) années précédant le lancement de l'invitation.</p> <p>Le Canada pourrait-elle autoriser des contrats de référence au cours des cinq (5) années précédant la date de lancement de l'invitation? Cela permettrait aux soumissionnaires de s'appuyer sur leur expérience récente concernant des contrats importants de SPICT sur une période plus longue.</p>
Réponse 16	Le Canada a examiné votre demande, et le critère OO1 demeure tel quel.
Question 17	<p>Pour le critère OO2, à l'aide d'un maximum de quatre (4) références contractuelles, le soumissionnaire doit démontrer son expérience dans la prestation cumulative de 7 000 jours facturables dans les catégories de ressources de base de l'arrangement en matière d'approvisionnement pour Services professionnels en informatique centrés sur les tâches (SPICT) – Services d'application, pour lesquelles chaque contrat de référence a été actif pendant au moins un (1) an au cours des trois (3) années précédant la date de lancement de l'invitation.</p> <p>Le Canada pourrait-il autoriser des contrats de référence au cours des cinq (5) années précédant la date de lancement de l'invitation? Cela permettrait aux soumissionnaires de s'appuyer sur un plus grand nombre de jours facturés dans le cadre de grands contrats de SPICT récents dans les catégories demandées.</p>
Réponse 17	Le Canada a examiné votre demande, et le critère OO2 demeure tel quel.
Question 18	Pour le critère OO2, les contrats de SPICT dont les jours sont facturés dans la catégorie de base programmeur, le Canada permettra-t-il une mise en correspondance d'équivalence avec l'énoncé des travaux (EDT) de l'analyste-programmeur de l'invitation?

	Les clients utilisent souvent des catégories de programmation interchangeable comme SPICT de programmeur-analyste et/ou SPICT de programmeur-développeur de logiciels?
Réponse 18	Le Canada a examiné votre demande, et le critère OO2 demeure tel quel.
Question 19	Un certain nombre de catégories de SPICT se chevauchent avec d'autres catégories de SPICT, et les clients du gouvernement du Canada obtiennent les services dont ils ont besoin en utilisant les instruments contractuels à leur disposition. Compte tenu de ce qui précède, aux fins du critère technique obligatoire OO2, veuillez confirmer que les soumissionnaires sont autorisés à démontrer qu'ils ont facturé des jours dans des catégories de SPICT autres que les catégories propres aux SPICT énumérées (c.-à-d. A.1 Architecte d'application/de logiciel; A.7 Programmeur-analyste; et A.12 Architecte Web), tant que les soumissionnaires démontrent que les tâches présentées dans leurs contrats sont similaires à au moins 80 % des tâches énumérées dans l'EDT de la présente DP pour la catégorie pertinente (section 6 de l'EDT)?
Réponse 19	Le Canada a examiné votre demande, et le critère OO2 demeure tel quel.
Question 20	Nous souhaitons participer au processus d'appel d'offres pour le projet susmentionné, mais étant donné que le vendredi 29 mars et le lundi 1 ^{er} avril sont des jours fériés pour le week-end de Pâques, nous demandons que la date limite de soumission soit reportée d 9 au 16 avril.
Réponse 20	Le Canada a examiné votre demande, et la date de remise des soumissions demeure inchangée.
Question 21	Au critère OO2, le Canada demande une lettre de recommandation signée par le représentant du client, mais dans le formulaire 8.3, Coordonnées du client, qui a été fourni dans la DP, il est indiqué que la référence doit être signée par le représentant autorisé du soumissionnaire. Le Canada peut-elle confirmer quelle signature est requise pour les formulaires de référence pour le critère OO2?
Réponse 21	Le Canada a examiné votre demande et confirme que le formulaire de coordonnées du client doit être signé par un représentant du soumissionnaire et qu'une lettre signée par le représentant du client doit également être fournie.
Question 22	Au critère OO2, on indique que chaque contrat de référence a une valeur contractuelle (y compris les modifications) d'au moins 4 millions de dollars canadiens (excluant les taxes). L'État pourrait-il modifier le contrat pour qu'il ait une valeur d'au moins 3 millions de dollars?
Réponse 22	Le Canada a examiné votre demande, et le critère OO2 demeure tel quel.
Question 23	Critère OO2 Transports Canada envisagerait-il d'apporter une modification au critère OO2 pour permettre aux soumissionnaires de proposer des contrats autres que ceux de SPICT, comme les Services professionnels en informatique centrés sur les solutions (SPICS), ou des contrats du secteur privé, en précisant que les soumissionnaires doivent fournir des correspondances de tâches d'au moins 70 % pour démontrer la similitude avec les tâches de SPICT pertinentes?
Réponse 23	Le Canada a examiné votre demande, et le critère OO2 demeure tel quel.

Question 24	Nous aimerions savoir s'il existe un fournisseur qui fournit / a fourni au cours des 24 derniers mois des services similaires pour ce besoin? Dans l'affirmative, pouvez-vous nous communiquer le nom du fournisseur, la valeur du contrat, le niveau d'effort estimé, la durée (de mm/aaaa à mm/aaaa) et si ce fournisseur est invité?
Réponse 24	Le Canada a examiné votre demande. Voir la modification 1, article 3.

TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT LES MÊMES.